

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 11693**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Sciences Humaines et Sociales, Mention Anthropologie-Ethnologie, Spécialité Anthropologie Sociale et Culturelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Strasbourg	Recteur de l'académie, Président de l'Université de Strasbourg

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

123 Sciences sociales (y.c. démographie, anthropologie), 335 Animation sportive, culturelle et de Loisirs, 342 Développement et protection du patrimoine culturel

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Conception et définition de projets (études et recherches).
- Enseignement, Formation.
- Direction d'enquêtes.
- Organisation et archivage de données dans les domaines social, culturel et patrimonial.
- Assistance technique à la décision.
- Prospection, négociation de contrats d'étude et de recherche.
- Rédaction de publications.
- Communications.
- Médiation sociale et culturelle

Et plus particulièrement :

Conservation et restauration:

- Enrichissement du patrimoine,
- Inventaires des collections patrimoniales,
- Gestion matérielle et conservation des collections,
- Gestion informatique des collections (catalogage)

Médiation culturelle:

- Communication d'événements culturels, conception de multimédias, programmation culturelle et éducative, - Conception de documents d'accompagnement de visites,
- Production d'expositions temporaires.

Management de projet et d'actions de développement social et culturel :

- Diagnostic des problématiques de développement social et culturel.
- Evaluation des demandes et besoins de développement
- Conception des stratégies de développement.
- Coordination des actions de développement.
- Evaluation des actions de développement.
- Conception, coordination et suivi de politiques d'animation.

Gestion d'une recherche anthropologique :

- Animation d'une ou plusieurs équipes de recherche.
- Gestion financière de la recherche.
- Rédaction de publications et de rapports.

Ingénierie de formation

- Formation / Enseignement
- Analyse des demandes de formation d'origines diverses (individuelle, collective, privée, publique).
- Intervention relevant du domaine de spécialité (assistance technique, participation à un projet, études...).
- Accueil, information, renseignement des publics sur les contenus, les programmes, les filières.
- Evaluation du coût de la formation.
- Animation d'une équipe et coordination des activités et actions de formation.

Documentation:

- Recensement, conservation et diffusion de tous les supports de communication,
- Recherche documentaires et iconographiques,
- Elaboration de bases de données, inventaire et classement d'archives

Gérer les différentes étapes d'une recherche anthropologique et les enquêtes ethnographiques :

- Participer à la définition des thèmes d'études ou de recherches.
- Rassembler et analyser la documentation disponible, consulter les experts, les personnes ressources et les personnalités compétentes.

- Construire la méthodologie et délimiter le champ d'investigation.
- Recueillir les données de terrain et les traiter à l'aide d'outils scientifiques.
- Analyser et interpréter les résultats dans une perspective d'explication théorique.
- Rédiger des publications (rapports d'étude, notes de synthèse, articles...).
- Présenter des communications à des colloques, conférences ou séminaires sur des thèmes appartenant au domaine d'investigation (ou à des domaines connexes).

Capacités évaluées :

- Capacités à construire un objet de recherche, capacités à mener à bien, à partir de l'ethnographie, la formalisation, son argumentation et son intégration dans les débats scientifiques.
- Maîtriser les technologies audiovisuelles et de l'information : recherche documentaire, bases de données, bases de données ethnographiques (logiciel de terrain ethnographique et linguistique)
- Analyser, mettre en cohérence et synthétiser les données issues de l'observation et des travaux bibliographiques disponibles.
- Suivre des processus méthodologiques rigoureux respectant les contraintes de la démarche scientifique.
- Innover et faire preuve de créativité dans des limites fixées par l'observation.
- Valoriser les résultats par une rédaction et une présentation adaptées aux normes et aux exigences des destinataires du produit.
- Organiser et gérer son temps pour achever les travaux dans les délais impartis.
- Respecter la confidentialité des données recueillies.

Concevoir et / ou mettre en place un projet de développement culturel :

- Analyser les données globales et spécifiques se rapportant au territoire concerné.
- Sensibiliser et mobiliser les publics et les partenaires institutionnels sur le programme.
- Monter les dossiers techniques, administratifs et financiers.
- Organiser la promotion externe des projets.
- Faciliter sur le terrain la mise en œuvre des actions, par l'expression, la participation et la coordination des différents partenaires impliqués.
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pérennisation de la démarche de développement.

De plus, selon la spécialité, les titulaires de ce master ont acquis les compétences suivantes :

- Compétence de veille sur l'état des collections patrimoniales.
- Aptitude à se repérer dans la chronologie et la géographie du patrimoine.
- Connaissance approfondie des réseaux du patrimoine et des ressources muséales.
- Compétence de stratégie culturelle et de conceptions de produits culturels.
- Connaissances d'utilisation des nouvelles technologies.
- Aptitude à la négociation.
- Maîtrise des techniques de recherches documentaires et iconographiques.
- Aptitude à l'analyse, développement du sens de l'observation et jugement artistique.
- Aptitude au commentaire d'images.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Organisme public d'études et de recherche (CNRS, IRD...).
- Laboratoire universitaire.
- Service d'études de l'administration publique et des collectivités territoriales.
- Cabinet d'études et de conseil, consultant prestataire de services.
- Administration publique, et notamment les Affaires culturelles.
- Collectivité territoriale.
- Organisme professionnel.
- Cabinet d'études et de conseil.
- Secteur associatif.
- Publicité et Marketing.
- Organisations Non Gouvernementales
- Services culturels
- Patrimoine, conservation
- Médiation sociale et culturelle
- Marché de l'art
- Documentation
- Métiers de la médiation sociale et culturelle
- Métiers de l'enseignement
- Métiers de la formation
- Emplois dans des Organisations Non Gouvernementales
- Professions dans le secteur social
- Chargé d'études : organismes internationaux
- Chargé d'études : municipalités, conseils généraux, conseils régionaux
- Chargé d'études : consultant, conseil, communication, marketing, publicité.
- Journalisme
- Métiers du patrimoine

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1102 : Promotion du tourisme local

K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société

K2111 : Formation professionnelle

E1106 : Journalisme et information média

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :***1. Principes généraux :*

Les règles générales des modalités de contrôle des connaissances sont définies au niveau de l'université et s'appliquent à tous les diplômes. Ces règles générales fixent les modalités de capitalisation, compensation, conservation de notes d'une année à l'autre et report de notes entre les deux sessions d'examens.

2. Organisation des enseignements :

- Le Master est organisé, la première année, autour d'un tronc commun aux deux spécialités de cette mention :

- Anthropologie sociale et culturelle

- Muséologie : patrimoines immatériels et collections

Ce tronc commun comprend 5 UE de théories des Sciences sociales et de l'Anthropologie, 3 UE de méthodologie et 1 de langues vivantes ainsi que 2 UE d'ouverture interdisciplinaire. A cela, vient s'ajouter une UE plus particulièrement centrée sur le projet de recherche ou professionnel selon la spécialité choisie par l'étudiant.

- L'organisation de la deuxième année de Master est spécifique à chaque spécialité.

- La spécialité Anthropologie sociale et culturelle s'organise autour de 2 UE sur les débats récents de l'anthropologie, 1 UE sur les pratiques de terrains ethnographiques, ainsi qu'1 UE concernant les savoirs locaux. A cela, viennent s'ajouter 1 UE de langues vivantes et 1 UE d'ouverture interdisciplinaire.

- La spécialité Muséologie : patrimoines immatériels et collections, quant à elle, repose sur 2 UE de théories concernant les muséologies classiques et contemporaines et l'ethnologie, 1 UE centrée sur les méthodes et pratiques de la muséologie, ainsi qu'1 UE concernant l'insertion professionnelle. A cela, viennent s'ajouter 1 UE de langues vivantes et 1 UE d'ouverture interdisciplinaire.

Le deuxième semestre, pour les deux spécialités, s'organise autour d'un stage, soit en laboratoire de recherche, soit dans une structure (en lien avec le sujet de mémoire) et de la rédaction d'un mémoire/rapport de stage.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury du Diplôme
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Jury du Diplôme
En contrat de professionnalisation	X		Jury du Diplôme
Par candidature individuelle	X		Jury du Diplôme
Par expérience dispositif VAE	X		Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**Site web de l'ORESPE : <http://www.unistra.fr/index.php?id=159>**Autres sources d'information :**Site web de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr/>Site de l'UFR Sciences Sociales, Pratiques sociales et Développement : <http://sspsd.u-strasbg.fr/>**Lieu(x) de certification :****Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :****Historique de la certification :**